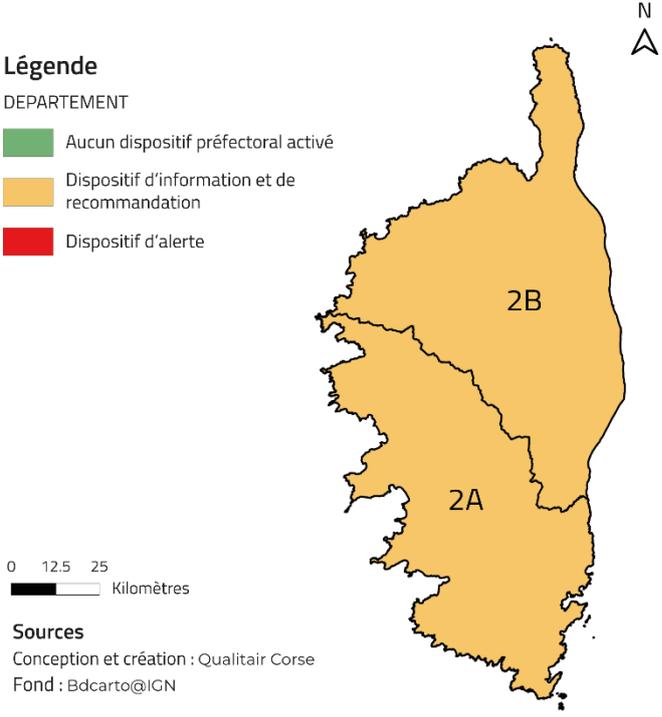


Polluant : PM10	Date et heure du déclenchement de l'épisode : 06/02/2021 à 00h00
Seuil réglementaire : Seuil d'informations et de recommandations 50µg/m ³	Département(s) concerné(s) par un dépassement de seuil : Toute la Corse
Dépassement du seuil réglementaire : Prévision : <input checked="" type="checkbox"/> Constat : <input type="checkbox"/>	Carte des dispositifs préfectoraux pour la journée du 06/02/2021 
Type de dépassement : Seuil d'Information (SIR) <input checked="" type="checkbox"/> Alerte sur persistance du SIR <input type="checkbox"/> Seuil d'Alerte (SA) <input type="checkbox"/>	
Durée estimée de l'épisode : 24 heures à partir du 06/02/2021	
Recommandations sanitaires et comportementales : Voir documents joints	
Evolution de l'épisode à J+1 : Amélioration : <input checked="" type="checkbox"/> Stabilisation : <input type="checkbox"/> Aggravation : <input type="checkbox"/>	
Commentaires : <p>Dans la nuit du vendredi 5 février au samedi 6 février, la Corse sera touchée par un flux de Sud qui apportera des particules sahariennes dans notre atmosphère. Les conditions météorologiques prévues ces prochaines heures ne permettront pas une diminution de ces particules au moins pour la journée de samedi, jusqu'à atteindre le seuil d'informations et de recommandation.</p> <p>Il est à rappeler que même si ces poussières sahariennes sont d'origine naturelle elles présentent un risque pour la santé notamment pour les personnes sensibles et vulnérables, il est donc conseillé de respecter les recommandations sanitaires.</p>	
Coordonnées Qualitair Corse : Tél : 06 88 17 50 83 / 06 74 05 72 81 astreinte.qc@gmail.com www.qualitaircorse.org 	Coordonnées préfectorales : Corse-du-Sud : 04 95 11 12 13 pref-defense-protection-civile@corse-du-sud.gouv.fr Haute-Corse : 04 95 34 50 00 pref-defense-protection-civile@haute-corse.gouv.fr

Prochain communiqué : 06/02/2021 à 12h00